

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

17 September 1992

Doc. 6669

REPORT

**on the fight
against international terrorism in Europe**
(Rapporteur: Mr HARDY,
United Kingdom, Labour)

Summary

Since 1986, when the Assembly last dealt with the issue, terrorism in Europe has continued to create many victims, caused great destruction and disrupted the daily lives of millions.

The report presents a comparative analysis of terrorist incidents in Council of Europe member states since January 1987, on the basis of replies to a questionnaire.

The Assembly welcomes and supports United Nations action against Libya, which bears a special responsibility for some of the most gruesome incidents.

In the light of the particular terrorist threat to countries of central and eastern Europe, and given the limited geographical scope of other organisations' action in this field, the report recommends that the Committee of Ministers make provisions for renewed activity to combat terrorism, with particular emphasis on the needs of these countries.

I. Draft recommendation

1. Since 1986, when the Assembly last dealt with the issue, terrorist incidents have continued to take place in Council of Europe member states.

2. The Assembly unreservedly condemns these criminal acts which have claimed hundreds of innocent lives and caused great human suffering. In addition, terrorism has entailed considerable economic cost and disrupted the daily lives of millions of people.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

17 septembre 1992

Doc. 6669

RAPPORT

**sur la lutte
contre le terrorisme international en Europe**
(Rapporteur: M. HARDY,
Royaume-Uni, travailliste)

Résumé

Depuis 1986, c'est-à-dire depuis la dernière discussion de l'Assemblée sur la question, le terrorisme a continué à faire de nombreuses victimes, à provoquer d'importants dégâts et à perturber la vie quotidienne de millions de personnes en Europe.

Le rapport présente, sur la base des réponses à un questionnaire, une analyse comparée des attentats terroristes perpétrés depuis janvier 1987 dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée accueille avec satisfaction et appuie l'action des Nations Unies contre la Libye, qui porte une responsabilité particulière dans quelques-uns des attentats les plus meurtriers.

A la lumière de la menace terroriste particulière qui pèse sur les pays d'Europe centrale et orientale, et étant donné que les autres organisations ont dans ce domaine un champ d'action géographique limité, le rapporteur recommande au Comité des Ministres d'ouvrir des crédits pour permettre de relancer l'activité dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en mettant spécialement l'accent sur les besoins de ces pays.

I. Projet de recommandation

1. Depuis 1986, c'est-à-dire depuis la dernière fois que l'Assemblée s'est penchée sur la question, les Etats membres du Conseil de l'Europe ont continué à être le théâtre d'attentats terroristes.

2. L'Assemblée condamne sans réserve ces actes criminels qui ont causé la mort de centaines d'innocents et provoqué de grandes souffrances. Le terrorisme a, en outre, coûté très cher sur le plan économique et perturbé la vie quotidienne de millions de personnes.

3. While most incidents in Europe were the result of domestic extremists, some of the most gruesome attacks were carried out by international terrorist groups, with the backing of certain Middle Eastern states, in particular Libya.

4. The Assembly therefore welcomes and supports United Nations Security Council Resolution 748 imposing sanctions on Libya for its failure to comply with earlier demands by the Security Council, including handing over the individuals held responsible for the bombing of flight Pan Am 103 over Lockerbie.

5. The Assembly further welcomes the efforts of the TREVI group, which comprises the ministers of justice and the interior, as well as the police chiefs, of the member states of the European Community, to ensure practical co-operation in the fight against terrorism.

6. In addition, the Assembly considers that co-operation in the Schengen group, shortly to consist of nine states, can make a useful contribution to reducing the terrorist threat in Europe.

7. The Assembly notes the concern expressed by the authorities of the Council of Europe's new member states from central and eastern Europe that they face a particular terrorist threat. It also notes the request by these member states for close co-operation with those countries which have already acquired considerable experience in combating terrorism.

8. Given the limited geographical scope of the Schengen and TREVI groups, the Assembly considers that the Council of Europe, as a pan-European organisation, is best placed to offer the co-operation sought by the new central and east European countries.

9. Consequently, the Assembly recommends that the Committee of Ministers make provision for renewed activity in the field of combating terrorism, with particular emphasis on co-operation with central and eastern Europe.

II. Explanatory memorandum

by Mr HARDY

I. Introduction

1. Terrorism has been of great concern to the Assembly for some twenty years now, and eleven texts were adopted during this period. The

3. La plupart des attentats commis en Europe sont imputables à des extrémistes locaux, mais certaines des agressions les plus meurtrières ont été perpétrées par des groupes terroristes internationaux, soutenus par quelques Etats du Proche-Orient, notamment la Libye.

4. L'Assemblée accueille donc avec satisfaction et appuie la Résolution 748 du Conseil de sécurité des Nations Unies imposant des sanctions à la Libye pour son refus d'obtempérer aux exigences antérieures du Conseil de sécurité, et notamment de livrer les individus tenus pour responsables de l'explosion au-dessus de Lockerbie de l'appareil assurant le vol 103 de la Pan Am.

5. L'Assemblée se félicite également des efforts déployés par le Groupe TREVI (terrorisme, radicalisme et violence internationale), qui se compose des ministres de la Justice et de l'Intérieur et des chefs de la police des Etats membres de la Communauté européenne, pour assurer une coopération pratique dans la lutte contre le terrorisme.

6. L'Assemblée considère en outre que la coopération au sein du Groupe Schengen, qui réunira prochainement neuf Etats, peut utilement contribuer à réduire la menace terroriste en Europe.

7. L'Assemblée prend note de la préoccupation exprimée par les Etats d'Europe centrale et orientale ayant récemment adhéré au Conseil de l'Europe qui sont aux prises avec une menace terroriste particulière. Elle note également que ces Etats membres ont demandé à coopérer étroitement avec les pays qui ont déjà acquis une expérience considérable dans la lutte contre le terrorisme.

8. Etant donné que les Groupes Schengen et TREVI ont un champ d'action géographique limité, l'Assemblée considère que le Conseil de l'Europe, en tant qu'organisation paneuropéenne, est le mieux placé pour offrir la coopération souhaitée par les nouveaux pays d'Europe centrale et orientale.

9. En conséquence, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres de prévoir des crédits pour relancer l'activité dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en mettant particulièrement l'accent sur la coopération avec l'Europe centrale et orientale.

II. Exposé des motifs

par M. HARDY

I. Introduction

1. Le terrorisme préoccupe vivement l'Assemblée depuis une vingtaine d'années déjà et onze textes ont été adoptés au cours de cette

last time the Assembly debated the phenomenon as such was in 1986 when Recommendation 1024 and Resolution 863 on the European response to international terrorism were adopted, although some of the legal aspects were dealt with in Recommendation 1170 (1991) on strengthening the European Convention on the Suppression of Terrorism.

2. Unfortunately, over the past five years, terrorist acts have continued to cause death and destruction and install fear in many of our Organisation's member states, as indeed in many other places in the world. For instance, a total of 441 people were killed in just two incidents, the destruction of Pan Am flight PA 103 over Lockerbie in 1988 and the explosion of UTA flight 772 over the Ténéré Desert in Niger in 1989.

3. While our continent witnessed momentous positive change with the collapse of totalitarian communist regimes and the establishment of democracy in central and eastern Europe, many long-standing conflicts remained unresolved and several new crises occurred, all of which provided motives for terrorist action. For these reasons, the Political Affairs Committee decided that it should take stock of terrorist incidents in Council of Europe member states since 1986 and examine to what extent its previous recommendations had been put into effect.

4. For a theoretical analysis of terrorism as a phenomenon, the Rapporteur has referred to the excellent report presented by Mr Amadei (Doc. 5601) on behalf of the Political Affairs Committee which was the basis for Resolution 863. Among the various definitions of "terrorism", the Rapporteur proposes to use the following for the purpose of this report: "the use, or threat of use, of violence by an individual or a group, whether acting for or in opposition to established authority, when such action is designed to create extreme anxiety and/or fear-inducing effects in a target group larger than the immediate victims with the purpose of coercing that group into acceding to the political demands of the perpetrators" (Grant Wardlaw, *Political Terrorism — Theory, tactics and counter-measures*, Cambridge University Press, 1989). In addition, for more general use, the term "coercive intimidation" would appear appropriate.

5. A questionnaire was sent to the permanent representatives to the Council of Europe of all twenty-seven member states and the Rapporteur is grateful for the extensive information received. However, it was most disappointing that in some cases there was no response, even though reminders were sent.

période. Le dernier débat que l'Assemblée a consacré à ce phénomène en tant que tel remonte à 1986; l'Assemblée a adopté la Recommandation 1024 et la Résolution 863 relatives à la réponse européenne au terrorisme international; certains des aspects juridiques de la question font l'objet de la Recommandation 1170 (1991) relative au renforcement de la Convention européenne pour la répression du terrorisme.

2. Malheureusement, dans les cinq années écoulées, les actes terroristes ont continué à provoquer la mort et la destruction et à faire naître la peur dans nombre des Etats membres de notre Organisation et en bien d'autres régions du monde. C'est ainsi que 441 personnes ont été tuées au cours de deux incidents seulement, la destruction de l'avion de la Pan Am, vol PA 103, au-dessus de Lockerbie en 1988, et l'explosion de l'avion d'UTA, vol 772, au-dessus du désert du Ténéré au Niger en 1989.

3. Notre continent a connu d'importants changements favorables avec l'effondrement des régimes totalitaires communistes et l'instauration de la démocratie en Europe centrale et orientale, mais beaucoup de conflits de longue date ne sont pas réglés et plusieurs crises nouvelles sont apparues, qui ont tous donné matière à des actes terroristes. Pour ces raisons, la commission des questions politiques a décidé de faire l'inventaire des incidents terroristes intervenus dans les Etats membres du Conseil de l'Europe depuis 1986 et d'examiner dans quelle mesure ses précédentes recommandations ont été mises à exécution.

4. Pour l'analyse théorique du phénomène terroriste, le rapporteur renvoie à l'excellent rapport présenté par M. Amadei (Doc. 5601) au nom de la commission et qui a servi de point de départ à la Résolution 863. Parmi les différentes définitions du «terrorisme», le rapporteur propose, pour les besoins du présent rapport, de retenir la définition suivante: «l'utilisation ou la menace d'utilisation de la violence par un groupe ou un individu, agissant pour le compte d'un pouvoir établi ou en opposition à ce pouvoir, lorsque cette action vise à créer une angoisse extrême et/ou à provoquer la peur dans un groupe cible plus grand que les victimes immédiates, en vue de contraindre ce groupe à accéder aux exigences politiques des terroristes» (Grant Wardlaw, *«Political Terrorism — Theory, tactics and counter-measures»*, Cambridge University Press, 1989). En outre, dans un contexte plus général, l'expression «intimidation à des fins coercitives» paraît pertinente.

5. Un questionnaire a été envoyé aux représentants permanents des vingt-sept pays membres du Conseil de l'Europe et le rapporteur est reconnaissant de l'abondante information reçue. Toutefois, il est décevant que dans certains cas il n'y ait pas eu de réponse, malgré les relances.

The Rapporteur would further wish to express his particular thanks to officials of both the Home Office and the Foreign and Commonwealth Office in London, as well as to Mr Richard Wells, Chief Constable of South Yorkshire, for their expert advice.

6. In Chapter 2, this report gives a summary of the replies sent by governments. These data concern the total number of incidents, the number of victims (dead and wounded) and the main origin of the incidents, as specific as possible. Very little information was received on the material damage caused by terrorist action, which governments contended was very difficult to assess, and no data thereon are therefore included in the diagram.

7. In Chapter 3, the action taken by the Council of Europe's Committee of Ministers following Recommendation 1024 is discussed, as well as co-operation at European Community level, notably within the so-called TREVI (terrorism, radicalism and international violence) group.

8. Finally, an analysis of trends in the past five years and proposals for further action are presented in the conclusions.

II. Terrorism in Council of Europe member states

9. The following information is based on replies to the questionnaire sent by the Rapporteur to the permanent representatives of all Council of Europe member states, asking for information since our Assembly's last debate on the subject in 1986 on the following:

- number of terrorist incidents;
- number of casualties/injuries sustained;
- material damage sustained.

In addition, the Rapporteur asked for national assessment of the causes espoused by terrorists, whether of a national, ideological or other motivation. The other information received may be summarised as follows:

Austria

10. In Austria there have been no cases of domestic (as opposed to international) terrorism. Since 1986 the main incidents were: the interception in Vienna of a letter-bomb in March 1987, addressed to the owner of a firm doing business with Iraq. Responsibility was claimed by The Sons of Imam El Hussein Ben Ali. In May 1987

Le rapporteur tient à remercier tout particulièrement les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth à Londres, ainsi que M. Richard Wells, chef de la police du South Yorkshire, pour leurs conseils d'experts.

6. On trouvera, au chapitre II du présent rapport, un résumé des réponses envoyées par les gouvernements. Les données concernent le nombre total d'incidents, le nombre de victimes (morts et blessés) et la principale origine des incidents, avec autant de précision que possible. On a reçu très peu d'information sur les dommages matériels causés par les actes terroristes, les gouvernements faisant valoir qu'ils sont très difficiles à évaluer; c'est pourquoi il n'y a pas de donnée correspondante dans le tableau.

7. Le chapitre III traite des mesures prises par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à la suite de la Recommandation 1024, ainsi que de la coopération à l'échelle de la Communauté européenne, notamment au sein du groupe TREVI (terrorisme, radicalisme et violence internationale).

8. Les conclusions présentent une analyse des tendances observées depuis cinq ans et des propositions d'action ultérieure.

II. Le terrorisme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

9. L'information qui va suivre est tirée des réponses au questionnaire envoyé par le rapporteur aux représentants permanents de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, pour leur demander les renseignements disponibles depuis le dernier débat de notre Assemblée sur la question, en 1986, renseignements concernant les aspects suivants:

- nombre d'incidents terroristes;
- nombre de victimes/de blessés;
- dégâts matériels.

En outre, le rapporteur demandait une évaluation des causes défendues par les terroristes, qu'elles soient d'ordre national, idéologique ou autre. Les autres renseignements reçus peuvent se résumer comme suit:

Autriche

10. En Autriche, il n'y a pas eu de terrorisme national (par opposition au terrorisme international). Depuis 1986, les principaux incidents ont été les suivants: l'interception à Vienne, en mars 1987, d'une lettre piégée adressée au propriétaire d'une entreprise qui faisait des affaires avec l'Irak. La responsabilité de l'incident a été revendiquée

the Libyan ambassador in Vienna was attacked and in June of the same year, a Molotov cocktail was thrown at the door of the Peruvian embassy in Vienna. Responsibility for the latter attack was claimed by the Turkish Communist Party "Marxist-Leninist" (TKP/ML) which also appears to have thrown a Molotov cocktail at the Turkish Airline office in Vienna. The most serious incident took place in July 1989 when three Kurdish representatives were murdered when meeting with Iranian representatives in Vienna.

11. The Rapporteur was further informed that "as the above information indicates, the Austrian security authorities can point to significant successes in the fight against terrorism. It is never possible to estimate how many criminal acts were prevented by close observation of the circles concerned. The elucidation of crimes with a terrorist background is rendered extremely difficult by international links and attacks often executed by professionals. Nevertheless, the Austrian security authorities were able to elucidate a number of spectacular cases and to make several arrests, which led to trials which culminated in long prison sentences for those responsible".

Belgium

12. In addition to giving information on the number of incidents and victims, the Belgian authorities stated that the political causes of terrorism were diverse. Nevertheless, the larger part of the incidents were of international character. Bombs were responsible for the majority of victims in Belgium. According to parliamentary sources, no terrorist acts were motivated by reasons of domestic policy.

Bulgaria

13. The wave of terrorism which swept the world at the beginning of the eighties went through Bulgaria as well. Bearing this in mind, the Bulgarian authorities further stressed that the country, due to its geographical situation, was at the crossroads between the Middle East and the west, two areas in which terrorism was highly developed.

14. In the data submitted to the Rapporteur, covering the period from January 1986 to December 1991, there were some gaps with regard to the causes of the terrorist incidents, since in a number of cases the perpetrators had not been found.

par les fils de l'Imam El Hussein Ben Ali. En mai 1987, l'ambassadeur de Libye à Vienne a été attaqué et en juin de la même année un cocktail Molotov a été jeté contre la porte de l'ambassade du Pérou à Vienne. La responsabilité de cette dernière attaque a été revendiquée par le parti communiste «marxiste-léniniste» turc (TKP/ML) qui aurait aussi, semble-t-il, lancé un cocktail Molotov contre l'agence de la compagnie d'aviation Turkish Airlines à Vienne. L'incident le plus grave s'est produit en juillet 1989: trois Kurdes ont été assassinés lors d'une rencontre avec des représentants de l'Iran à Vienne.

11. Le rapporteur a été informé que «comme il ressort des renseignements qui précèdent, les services de sécurité autrichiens peuvent faire état de succès non négligeables dans la lutte contre le terrorisme. Certes, on ne peut jamais estimer le nombre d'actes criminels qui ont été prévenus grâce à la surveillance étroite de certains milieux. Par ailleurs, l'élucidation des crimes d'origine terroriste est rendue extrêmement difficile par les liens internationaux et le fait que les attaques sont souvent exécutées par des professionnels. Néanmoins, les services de sécurité autrichiens ont pu élucider un certain nombre de cas spectaculaires et faire plusieurs arrestations; celles-ci ont débouché sur des procès qui se sont soldés par de longues peines de réclusion pour les responsables».

Belgique

12. Parallèlement aux renseignements fournis sur le nombre d'incidents et de victimes, les autorités belges ont indiqué que les causes politiques du terrorisme étaient très diverses, mais que la plupart des incidents avaient un caractère international. La majorité des victimes avaient été atteintes par des bombes. Selon des sources parlementaires, aucun acte terroriste n'a été motivé par des raisons de politique intérieure.

Bulgarie

13. La vague de terrorisme qui a envahi le monde au début des années 80 a aussi atteint la Bulgarie. En tenant compte de ce fait, les autorités bulgares ont encore souligné que le pays, à cause de sa situation géographique, se trouve au carrefour entre le Proche-Orient et l'Occident, deux régions dans lesquelles le terrorisme s'est fortement développé.

14. Dans les données soumises au rapporteur concernant la période allant de janvier 1986 à décembre 1991, il y a quelques lacunes concernant les causes des incidents terroristes; ceci est dû au fait que dans certains cas les coupables n'ont pas été retrouvés.

Cyprus

15. Between 1987 and 1989, several terrorist incidents took place in Cyprus, most of them linked to the Arab-Israeli conflict. The two most serious incidents were car bombs, one resulting in the death of three Palestinians. Another, aimed at the Israeli embassy, left three dead and sixteen wounded. Both of these incidents took place in 1988. Since 1990, no terrorist incidents have been reported.

Czechoslovakia

16. Until now, no terrorist action has been undertaken in Czechoslovakia. However, the authorities fear that the opening of the country's borders will make it more easy for terrorists to enter the country. Potential terrorist targets such as diplomatic installations, trade and other representations from, for instance, the United States of America, Israel, Turkey, Egypt and Colombia have been established. Certain extremist groups or terrorist organisations may consider escaping the well-organised counter-terrorist measures in western Europe and carry out their activities in central and eastern Europe. In the past, when Czechoslovakia was a communist republic, terrorist groups such as those of Abu Nidal, Carlos and the Japanese Red Army were already active in Czechoslovakia.

17. In addition, the formation of domestic extremist movements cannot be excluded. The liberalisation of the penal code has already resulted in an increased crime rate.

Denmark

18. Denmark has not been exposed to any kind of terrorism since 1986.

Finland

19. Since 1986, Finland has not experienced any acts committed by international terrorist organisations. In addition, no Finnish organisation that could be defined as terrorist exists. However, some attacks have been made against refugees or persons seeking asylum in Finland. During the summer of 1990, four Soviet planes on inland flights were hijacked to Finland. All hijackers asked for asylum on the grounds of inferior and unstable living conditions in the then Soviet Union. All four applications were refused and the hijackers were returned to the Soviet Union.

Chypre

15. Entre 1987 et 1989, plusieurs incidents terroristes sont survenus à Chypre, la plupart liés au conflit israélo-arabe. Les deux incidents les plus sérieux : des voitures piégées, dont l'une a entraîné la mort de trois Palestiniens et une autre, lancée contre l'ambassade d'Israël, a provoqué trois morts et seize blessés. Les deux incidents ont eu lieu en 1988. Depuis 1990, aucun incident terroriste n'a été signalé.

Tchécoslovaquie

16. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'action terroriste en Tchécoslovaquie. Toutefois, les autorités craignent que l'ouverture des frontières ne facilite l'entrée des terroristes. Des cibles potentielles telles qu'installations diplomatiques, représentations commerciales et autres de pays comme les Etats-Unis, Israël, la Turquie, l'Égypte et la Colombie ont été établies. Certains groupes extrémistes ou organisations terroristes pourraient songer à éluder les mesures bien organisées de répression et de prévention du terrorisme en Europe occidentale en menant désormais leurs activités en Europe centrale et en Europe de l'Est. Dans le passé, alors que la Tchécoslovaquie était une république communiste, des groupes terroristes tels que ceux d'Abou Nidal, de Carlos et de l'Armée rouge japonaise opéraient déjà dans le pays.

17. En outre, on ne saurait exclure la formation de mouvements extrémistes nationaux. La libéralisation du Code pénal a déjà fait monter le taux de criminalité.

Danemark

18. Le Danemark n'est l'objet d'aucun terrorisme depuis 1986.

Finlande

19. Depuis 1986, la Finlande n'a enregistré aucun acte commis par des organisations internationales terroristes. Par ailleurs, il n'existe aucune organisation finlandaise qui puisse être définie comme terroriste. Toutefois, des attaques ont été perpétrées contre des réfugiés ou demandeurs d'asile. Au cours de l'été 1990, quatre avions soviétiques qui opéraient sur les lignes intérieures ont été détournés vers la Finlande. Tous les pirates ont demandé l'asile pour des motifs de médiocrité et d'instabilité des conditions de vie dans l'ex-Union Soviétique. Les quatre demandes ont été rejetées et les terroristes ont été renvoyés en Union Soviétique.

France

20. The Rapporteur regrets that no information from the French authorities has been received. In addition, he expresses his concern about indications that the French authorities have given in to terrorist blackmail in order to obtain the release of hostages.

Germany

21. The German authorities have provided statistical information about terrorist arson and bombing attacks until 1990. In addition, they have sent data on attacks carried out by the Red Army Faction (and organisations linked to it) as well as by the so-called Revolutionary Cells. Since 1986, several leading personalities of government and industry have fallen victim to terrorist attacks. Moreover, bombing attacks were carried out against public institutions, international firms as well as against US installations.

Greece

22. The Greek authorities stated that domestic terrorism was considered as being perpetrated by groups of the extreme-left. International terrorism was mainly linked to the Middle East and often due to the settlement of accounts between different factions.

Hungary

23. So far, no terrorist acts have been committed in Hungary. In the past, when Hungary was a communist republic, terrorist organisations were allowed to prepare their action and stockpile their material in Hungary. This situation has been brought to an end but the authorities fear that in particular the establishment of diplomatic and commercial relations with Israel has made the country a potential target for Middle Eastern terrorism. Apparently, certain Arab terrorist groups are already considering attacks on targets in Hungary.

24. Rapidly increasing organised crime, the emergence of extremists on the political domestic scene as well as the presence of large numbers of illegal immigrants and the deteriorating living conditions of certain strata of the population also contribute to the authorities' fear that the country may soon be confronted with acts of terrorism.

25. The Hungarian authorities consider that they need co-operation with those countries which have already acquired considerable experience in combating terrorism.

France

20. Le rapporteur regrette de n'avoir reçu aucune information des autorités françaises. Il se déclare en outre préoccupé par les indications selon lesquelles les autorités françaises auraient cédé au chantage terroriste pour obtenir la libération d'otages.

Allemagne

21. Les autorités allemandes ont transmis des informations statistiques sur les incendies criminels et les attaques par bombes jusqu'en 1990. De plus, elles ont envoyé des données sur les attaques perpétrées par la «fraction Armée rouge» (et les organisations qui y sont liées), ainsi que par les soi-disant Cellules révolutionnaires. Depuis 1986, plusieurs personnalités importantes du gouvernement et de l'industrie sont tombées, victimes d'attaques terroristes. De plus, des bombes ont été lancées contre des institutions publiques, des entreprises internationales et des installations américaines.

Grèce

22. Les autorités grecques ont indiqué que le terrorisme intérieur était considéré comme étant le fait de groupes d'extrême gauche. Le terrorisme international est lié essentiellement à la situation du Moyen-Orient et il résulte souvent des règlements de comptes entre factions rivales.

Hongrie

23. Jusqu'à présent, aucun acte terroriste n'a été commis en Hongrie. Dans le passé, à l'époque où le pays était une république socialiste, des organisations terroristes étaient autorisées à préparer leur action et à entreposer du matériel en Hongrie. Il a été mis un terme à cette situation mais les autorités craignent qu'en particulier l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec Israël ne fasse du pays une cible possible pour le terrorisme moyen oriental. Apparemment, certains groupes terroristes arabes envisagent déjà des attaques contre des cibles en Hongrie.

24. La croissance rapide du crime organisé, la présence d'un grand nombre d'immigrants clandestins, l'apparition d'extrémistes sur la scène politique et la dégradation des conditions de vie de certaines couches de la population contribuent aussi à la crainte que le pays n'ait à faire face bientôt à des actes de terrorisme.

25. Les autorités hongroises estiment avoir besoin de coopérer avec les pays qui ont déjà acquis une expérience considérable de la lutte antiterroriste.

Iceland

26. The only incidents reported by the Icelandic authorities relate to the sinking of two whaleboats in Reykjavik harbour and the damaging of a whaling station in 1987. Responsibility for these acts was claimed by the Sea Shepherd Conservation Society, headed by Paul Watson.

Ireland

27. The Rapporteur regrets that no information has been received from the Irish authorities. He is aware, however, that the authorities have taken forceful action in response to terrorist attacks both inside Ireland and abroad if carried out by Irish nationals.

Italy

28. The Italian authorities have reported a considerable number of terrorist incidents, most of which were perpetrated either by the Red Brigades or by Middle Eastern terrorist groups.

Liechtenstein

29. No terrorist incident has taken place in Liechtenstein so far.

Luxembourg

30. Since 1986, no terrorist incident has been committed in Luxembourg.

Malta

31. The only incident reported since 1986 was the attachment of two limpet mines to a yacht undergoing repairs. The mines did not explode and were successfully removed by members of the armed forces of Malta.

Netherlands

32. The Dutch authorities mention a number of terrorist actions perpetrated by the provisional IRA, ETA and the PKK. These caused several casualties. In addition, considerable material damage was caused by domestic terrorist groups, in particular by anti-apartheid movements, to installations of firms dealing with South Africa and anti-military groups. As a result of developments in South Africa, incidents in the former category have substantially decreased.

Islande

26. Les seuls incidents signalés par les autorités islandaises concernent le torpillage de deux navires baleiniers dans le port de Reykjavík et l'attaque d'une station de pêche à la baleine en 1987. La responsabilité de ces actes a été revendiquée par la Sea Shepherd Conservation Society, dirigée par Paul Watson.

Irlande

27. Le rapporteur regrette de n'avoir reçu aucune information des autorités irlandaises. Il sait toutefois que les autorités ont réagi par l'adoption de mesures vigoureuses aux attentats commis par des ressortissants irlandais, tant en Irlande qu'à l'étranger.

Italie

28. Les autorités italiennes signalent de nombreux incidents terroristes, dont la plupart ont été perpétrés soit par les Brigades rouges, soit par des groupes du Moyen-Orient.

Liechtenstein

29. Aucun incident ne s'est encore produit au Liechtenstein.

Luxembourg

30. Depuis 1986, aucun acte terroriste n'a été commis au Luxembourg.

Malte

31. Le seul incident signalé depuis 1986 a été la pose de deux mines ventouses sur un yacht en cours de réparation. Les engins n'ont pas explosé et ils ont été enlevés sans dommage par l'armée maltaise.

Pays-Bas

32. Les autorités néerlandaises font état d'un certain nombre d'actions terroristes perpétrées par l'IRA provisoire, l'ETA et le PKK, qui ont fait plusieurs victimes. En outre, de gros dommages matériels ont été causés par des groupes terroristes nationaux, en particulier par des mouvements anti-apartheid qui se sont attaqués à des installations de sociétés qui commerçaient avec l'Afrique du Sud, et par des groupes antimilitaristes. A la suite de l'évolution de la situation en Afrique du Sud, les incidents de la première catégorie ont beaucoup diminué.

Norway

33. No terrorist incident has taken place in Norway since 1986.

Poland

34. The Polish authorities have submitted information on events since October 1990. Since that date a considerable number of bomb scares has been reported and several bombs exploded or were defused in time. In some cases, the perpetrators were ordinary criminals, but a large number of incidents remains unresolved. Most of these took place in the major cities, especially Warsaw, Gdansk, Lodz and Katowice. Most of the attacks appeared to have been carried out by domestic groups, but on several occasions those claiming responsibility stated that they acted in response to events in the Middle East.

Portugal

35. Since 1987, only one incident has been reported by the Portuguese authorities.

San Marino

36. No terrorist action has taken place on the territory of the Republic of San Marino.

Spain

37. The Spanish authorities submitted extensive information on the nature of terrorism in their country. They consider terrorism as one of the greatest problems facing Spanish democracy. Terrorist attacks began in Spain in 1968 as the work of ETA, a marxist-leninist Basque separatist organisation, and have continued to this day. Since the restoration of democracy, successive governments have worked along three lines:

— Strengthening of political co-operation and of the agreement between political parties: to present a united democratic front ensuring that the advocates of terrorism meet with no support. An agreement was signed in January 1988 by all the Basque political parties, with the sole exception of Herri Batasuna which has been acting as the political mouthpiece of ETA terrorism. The majority of the Basque population has gradually taken an explicit stand against ETA. Peace organisations have been set up, numerous demonstrations against terrorism have

Norvège

33. Aucun incident terroriste ne s'est produit en Norvège depuis 1986.

Pologne

34. Les autorités polonaises ont envoyé des renseignements sur les événements survenus à partir d'octobre 1990. Depuis cette date, on a signalé un grand nombre d'alertes à la bombe; plusieurs bombes ont explosé ou ont pu être désamorçées à temps. Dans certains cas, les responsables étaient des criminels de droit commun, mais un grand nombre d'incidents n'ont pas été élucidés. La plupart d'entre eux se sont produits dans les grandes villes, en particulier Varsovie, Gdansk, Lodz et Katowice. La plupart des attaques semblent être le fait de groupes intérieurs, mais à plusieurs occasions ceux qui en ont revendiqué la responsabilité disaient avoir agi en réaction aux événements du Moyen-Orient.

Portugal

35. Depuis 1987, un seul incident a été signalé par les autorités portugaises.

Saint-Marin

36. Aucune action terroriste ne s'est produite sur le territoire de la République de Saint-Marin.

Espagne

37. Les autorités espagnoles ont présenté des renseignements abondants sur la nature du terrorisme à l'intérieur de leur territoire. Elles considèrent le terrorisme comme l'un des grands problèmes qui se posent à la démocratie espagnole. Les attaques ont commencé en 1968, du fait de l'ETA, organisation séparatiste basque d'obédience marxiste-léniniste, et elles se poursuivent jusqu'à nos jours. Depuis le rétablissement de la démocratie, les gouvernements successifs ont mené une triple action:

— Renforcement de la coopération politique et de la concertation entre les partis, afin de présenter un front démocratique uni propre à couper tout soutien aux partisans du terrorisme: un accord a été signé en janvier 1988 par tous les partis politiques basques, à l'exception de Herri Batasuna, qui fait office de porte-parole politique du mouvement terroriste de l'ETA. La majorité de la population basque a progressivement pris position explicitement contre l'ETA. Des organisations pacifistes se sont constituées, de nombreuses manifestations ont été organisées contre le

been organised, and those who support ETA have become increasingly isolated;

— Intensification and improvement of police action: the security forces have been democratised and modernised. They have undergone the onslaughts of terrorism with exemplary discipline and dedication to duty;

— International co-operation: since the beginning of the presidency of François Mitterrand, co-operation with France was improved and an effective co-operation is now in place. This has been an important element in efforts to curb ETA terrorism.

38. Apart from ETA which is responsible for the large majority of incidents in Spain, only the risk of extreme-left violence, perpetrated by GRAPO, remains, although greatly diminished. Fortunately, there has been no international terrorism in Spain for some time.

Sweden

39. Since 1986, no terrorist incident has occurred in Sweden.

Switzerland

40. A certain number of incidents have taken place in Switzerland since 1986, about a third of which can be attributed to domestic extremism, either on the extreme-left or the extreme-right. The other incidents can be attributed to nationalism, either Swiss or foreign. The Swiss Federal Police, together with the Centre for Research on Security Policy, is preparing a sophisticated data base enabling a scientific analysis of the overall phenomenon.

Turkey

41. The Turkish authorities have submitted statistical information on the number of incidents and victims in Turkey since 1986. It would appear that the majority of casualties were caused by assassination or during clashes between terrorist groups, notably the PKK, and the security forces.

United Kingdom

42. The United Kingdom authorities have submitted information on terrorist incidents from 1985 to 1990. A distinction is made between incidents that took place in Great Britain and those that occurred in Northern Ireland. The provisional IRA have claimed responsibility for,

terrorisme et les tenants de l'ETA sont devenus de plus en plus isolés;

— Intensification et amélioration de l'action policière: les forces de sécurité ont été démocratisées et modernisées. Elles ont fait face aux assauts du terrorisme avec une discipline et un sens du devoir exemplaires;

— Coopération internationale: depuis le début du mandat du Président Mitterrand, la coopération avec la France s'est améliorée et une coopération efficace est maintenant en place, ce qui contribue pour beaucoup à la lutte contre le terrorisme de l'ETA.

38. Outre l'ETA qui est responsable de la grande majorité des incidents en Espagne, seul persiste le risque de la violence d'extrême gauche perpétrée par le GRAPO, mais ce risque a beaucoup diminué. Fort heureusement, l'Espagne n'a pas connu d'acte de terrorisme international depuis un certain temps.

Suède

39. Depuis 1986, aucun incident terroriste ne s'est produit en Suède.

Suisse

40. Un certain nombre d'incidents se sont produits en Suisse depuis 1986, dont le tiers peuvent être attribués à l'extrémisme national, soit de gauche, soit de droite. Les autres incidents sont imputables au nationalisme suisse ou étranger. La police fédérale helvétique, de concert avec le Centre de recherche sur la politique de sécurité, est en train d'élaborer une base de données perfectionnée qui permettra d'analyser scientifiquement le phénomène dans son ensemble.

Turquie

41. Les autorités turques ont présenté des statistiques sur le nombre d'incidents et de victimes recensés en Turquie depuis 1986. Il semblerait que la majorité des victimes résulte d'assassinats ou de heurts entre groupes terroristes, en particulier le PKK, et forces de sécurité.

Royaume-Uni

42. Les autorités britanniques ont envoyé des renseignements sur les incidents terroristes qui se sont produits entre 1985 et 1990, en faisant la distinction entre les faits survenus en Grande-Bretagne et ceux qui se sont produits en Irlande du Nord. L'IRA provisoire a revendiqué la res-

or are believed to have been responsible for, most of the incidents which have taken place in Great Britain. A small number of actions were carried out by Welsh extremists. However, the worst single incident was caused by international terrorism at Lockerbie (259 passengers and crew of Pan Am flight 103 and eleven inhabitants were killed).

43. Terrorist threats are not restricted to political or commercial activity, but also pose considerable problems to social life, including spectacles. Some of these, such as the famous annual Crufts Dog Show held at the National Exhibition Centre in Birmingham, nowadays require extensive security arrangements. It is interesting to note that the preparation of essential security arrangements commands considerable resources and precise planning. Emergency procedures are now required and every person involved in the exhibition is expected to be fully aware of these procedures.

44. At the start of every day a test broadcast is made over the public address system to ensure that it is fully operational, and special sound signals are prepared. It is essential that the building can be cleared rapidly, and that there are enough supervised routes and clear exits planned, so that there will be no danger of panic.

45. At this exhibition, if need arises, an emergency message is set to be repeated at intervals of fifteen seconds, and arrangements are made for the re-assembly of exhibitors in designated areas outside the building. The organisers have had to make clear that they are not responsible for any damage, loss, or injury where individuals do not evacuate the building in accordance with the instructions or advice given. Individuals are constantly reminded that they must maintain a constant check on their particular location to ensure that unidentifiable property does not pass unnoticed.

46. Similar arrangements apply to all national exhibitions and social activities which are held in public or in large private establishments.

III. The governments' response

47. Several member states have set up special forces to deal with terrorists, such as the SAS in the United Kingdom, the *Grenzschutzgruppe* (GSG)-9 (a military unit) in Germany and the *Grupo Especial de Operaciones* (GEO) in Spain. However, in most cases the immediate response must come from ordinary policemen, whose role requires considerable courage, determination and skill.

ponsabilité ou on lui impute la responsabilité de la plupart des incidents en Grande-Bretagne. Un petit nombre d'actes ont été commis par des extrémistes gallois. L'accident le plus grave a été causé par le terrorisme international à Lockerbie (259 voyageurs et membres d'équipage du vol 103 de la Pan Am et 11 habitants de la ville ont été tués).

43. Les menaces terroristes ne se limitent pas aux activités politiques ou commerciales, elles posent également des problèmes considérables pour la vie sociale, y compris pour les manifestations. Certaines d'entre elles, comme la célèbre exposition canine Crufts qui se tient au centre national d'exposition de Birmingham, nécessitent maintenant des précautions de sécurité considérables. Il est intéressant de constater que la mise en place des éléments essentiels du dispositif de sécurité exige des ressources considérables et une planification précise. Il faut maintenant divulguer les consignes à suivre en cas d'urgence, que chaque personne participant à l'exposition est censée connaître.

44. Au début de chaque journée, un message à titre d'essai est diffusé par le système d'annonce public pour vérifier le bon fonctionnement et des signaux sonores spéciaux sont préparés. Il est indispensable de pouvoir évacuer rapidement le bâtiment et de prévoir un nombre suffisant d'itinéraires surveillés et d'issues libres, afin d'éviter tout danger de panique.

45. En cas de nécessité, un message d'alerte est diffusé à intervalles répétés de quinze secondes et des dispositions ont été prises pour rassembler les exposants au-dehors, en des endroits désignés. Les organisateurs ont dû préciser clairement qu'ils n'étaient pas responsables des dégâts, pertes ou dommages corporels subis dans le cas où des personnes n'auraient pas évacué les lieux conformément aux instructions ou aux conseils donnés. Il est constamment rappelé aux visiteurs de surveiller en permanence leur voisinage afin de s'assurer qu'aucun colis non identifiable n'échappe à leur attention.

46. Des mesures analogues sont prises pour toutes les expositions nationales et les activités sociales qui se déroulent dans des établissements publics ou de vastes établissements privés.

III. La réponse des gouvernements

47. Plusieurs Etats membres ont mis en place des forces spéciales chargées de l'action anti-terroriste, comme le SAS au Royaume-Uni, le *Grenzschutzgruppe* (GSG)-9 (unité militaire) en Allemagne et le *Grupo Especial de Operaciones* (GEO) en Espagne. Toutefois, dans la plupart des cas, la réaction immédiate doit venir de simples policiers, dont le rôle exige un courage, une détermination et des compétences considérables.

a. Council of Europe

48. Following Recommendation 1024 (1986), a European Conference of Ministers responsible for Combating Terrorism was held in Strasbourg on 4 and 5 November 1986. Apart from adopting a declaration and three resolutions, the conference set up a group of ministers' counsellors on terrorism. This group met several times between January 1987 and April 1990. Because a Committee of Experts on the Application of Penal Law to Acts of Terrorism had been set up in 1989, the group decided to conclude its work in April 1990. In the course of its meetings, detailed information on member states' law and practice was gathered. The group also discussed questions relating to the transfrontier movements of terrorists, co-operation with the member states of the European Community, information to non-member states of developments within the Council of Europe, co-operation with the mass media and questions relating to the abuse of diplomatic or consular privileges and immunities as well as terrorism directed at diplomatic or consular representatives.

49. The Committee of Experts on the Application of Penal Law to Acts of Terrorism met in December 1989 and December 1990, but was informed by the Committee of Ministers that no provision was made for its activities in the 1991 work programme. In its final activity report, the committee regretted that it had been unable to conclude the study it had been entrusted with. It also expressed the hope that it might be possible in the near future to continue the study of the legal problems relating to the combat of terrorism. In its opinion, there was need and scope for further discussion. Although no final conclusions were adopted, the committee drew attention to the necessity to limit the application of the special legislative measures in response to specific terrorist threats strictly to the situation requiring them, also bearing in mind the obligations arising from international human rights instruments such as the European Convention on Human Rights and the United Nations covenants. In addition, the efficacy of special anti-terrorist legislation should be regularly reviewed.

50. It would appear from the cessation of the aforementioned activities that the member states of the Council of Europe do not consider the organisation an appropriate framework for practical co-operation to combat terrorism. In reply to Written Question No. 333 of our former Irish colleague, Mr Bruton, the Committee of Ministers drew attention to the importance of the activities of the European Communities TREVI group as well as to the international police organisation Interpol and stated that the Council of Europe's European Committee on Crime Problems did not wish to duplicate their activities.

a. Conseil de l'Europe

48. A la suite de la Recommandation 1024 (1986), une Conférence européenne des ministres responsables de la lutte contre le terrorisme s'est tenue à Strasbourg les 4 et 5 novembre 1986. La conférence a adopté une déclaration et trois résolutions, et constitué un groupe de conseillers des ministres sur le terrorisme. Le groupe s'est réuni plusieurs fois entre janvier 1987 et avril 1990. Etant donné qu'un Comité d'experts sur l'application du droit pénal aux actes de terrorisme avait été constitué en 1989, le groupe a décidé de conclure ses travaux en avril 1990. Au cours de ses réunions, il a recueilli des informations détaillées sur le droit et la pratique des Etats membres. Il a discuté de questions relatives aux sujets suivants: mouvements des terroristes à travers les frontières, coopération avec les Etats membres de la Communauté européenne, information des Etats non membres sur les travaux du Conseil de l'Europe, coopération avec les médias et questions relatives à l'abus des privilèges et immunités diplomatiques ou consulaires ainsi qu'au terrorisme visant des représentants diplomatiques ou consulaires.

49. Le Comité d'experts sur l'application du droit pénal aux actes de terrorisme s'est réuni en décembre 1989 et en décembre 1990, mais il a été informé par le Comité des Ministres que rien n'était prévu pour ses activités au programme de travail de 1991. Dans son rapport final, le Comité a déploré de n'avoir pas pu conclure l'étude qui lui avait été confiée. Il a exprimé l'espoir que l'on pourrait dans l'avenir proche poursuivre l'étude des problèmes juridiques relatifs à la lutte contre le terrorisme. A son avis, la question appelait une discussion plus approfondie. Le Comité n'a pas adopté de conclusion finale, mais il a signalé la nécessité de limiter strictement l'application des mesures législatives spéciales visant à répondre à des menaces terroristes spécifiques aux situations exigeant ces mesures, compte tenu des obligations découlant d'instruments internationaux sur les droits de l'homme tels que la Convention européenne et les Pactes de l'ONU. En outre, il a préconisé un examen périodique de l'efficacité de la législation spéciale antiterroriste.

50. Il semblerait, d'après la cessation des activités susmentionnées, que les Etats membres du Conseil de l'Europe ne considèrent pas leur Organisation comme étant le cadre qui convient à la coopération pratique dans la lutte contre le terrorisme. En réponse à la Question écrite n° 333 de notre ancien collègue irlandais, M. Bruton, le Comité des Ministres a insisté sur l'importance des activités du Groupe TREVI des Communautés européennes et de l'Organisation internationale de police criminelle Interpol, précisant que le comité européen pour les problèmes criminels ne souhaitait pas empiéter sur les activités de ces organismes.

b. *European Community*

51. The TREVI (terrorism, radicalism and international violence) group, which comprises the interior and justice ministers as well as the police chiefs of the European Community member states, was set up in 1977 (Austria, Canada, Morocco, Norway, Sweden, Switzerland and the United States have observer status). It has established a programme of action relating to the reinforcement of police co-operation to combat terrorism and other forms of organised crimes. This programme contains improved arrangements for the exchange of information, through the extension and development of the network of liaison offices and through co-operation in training and in exchange of technical expertise. It has also introduced improved means of communication to facilitate direct contacts between member states' police services. A further part of the programme is aimed at improving co-operation between member states at both external and common frontiers and covers such matters as intensified supervision of external land, sea and air frontiers and improved co-operation in common frontier zones. At their recent meeting in Lisbon on 11 and 12 June 1992, the ministers considered, *inter alia*, the creation of a European police organisation, EUROPOL, and police co-operation with central and eastern Europe. Because of the confidential nature of its work, the TREVI group makes only scarce information available.

52. In 1985, Germany, France and the Benelux countries signed the Schengen Agreement aimed at abolishing border controls so as to permit the free movement of persons. It contained both short- and long-term objectives. For the latter, four working groups were created: police and security, movement of persons, transport, and customs and goods. The results of this work was laid down in a new agreement which was signed on 18 June 1990. Italy, Spain and Portugal also signed the agreement, Greece is an observer to this Schengen group and Denmark has shown interest. The agreement *inter alia* provides for extended police co-operation and exchange of information. The Schengen Information System, based in Strasbourg, will, once fully operational, constitute a database enabling more efficient anti-terrorist measures. If ratified as expected, the agreement should enter into force on 1 January 1993.

c. *United Nations Security Council*

53. In an unprecedented act, at the initiative of France, the United Kingdom and the United

b. *Communauté européenne*

51. Le Groupe TREVI (terrorisme, radicalisme et violence internationale), qui comprend les ministres de l'Intérieur et de la Justice et les chefs de la police des Etats membres de la Communauté européenne, a été créé en 1977 (l'Autriche, le Canada, le Maroc, la Norvège, la Suède, la Suisse et les Etats-Unis y bénéficient du statut d'observateur). Il a établi un programme d'action relatif au renforcement de la coopération de la police dans la lutte contre le terrorisme et les autres formes de criminalité organisée. Ce programme contient des dispositions améliorées pour l'échange d'informations, prévoyant l'extension et le développement du réseau de bureaux de liaison et la coopération en matière de formation et d'échange de compétences techniques. Il a également introduit des moyens de communication améliorés pour faciliter les contacts directs entre les services de police des Etats membres. Une autre partie du programme vise à améliorer la coopération entre les Etats membres aux frontières extérieures et aux frontières communes et porte sur des questions comme la surveillance intensifiée des frontières terrestres, maritimes et aériennes extérieures et l'amélioration de la coopération dans les zones frontalières communes. A leur récente réunion de Lisbonne les 11 et 12 juin 1992, les ministres ont envisagé, notamment, la création d'une organisation européenne de police, Europol, et une coopération de la police avec l'Europe centrale et orientale. En raison du caractère confidentiel de ses travaux, le groupe TREVI ne communique que des informations parcimonieuses.

52. En 1985, l'Allemagne, la France et les pays du Benelux ont signé l'accord de Schengen visant à abolir les contrôles aux frontières afin de permettre la libre circulation des personnes. Cet accord contient des objectifs à court terme et à long terme. Pour les objectifs à long terme quatre groupes de travail ont été créés: police et sécurité, circulation des personnes, transports et douanes, et marchandises. Les résultats de ces travaux sont concrétisés dans un nouvel accord qui a été signé le 18 juin 1990. L'Italie, l'Espagne et le Portugal ont également signé l'accord, la Grèce est observateur au Groupe Schengen et le Danemark s'est montré intéressé. L'accord prévoit entre autres une intensification de la coopération entre les polices et des échanges d'informations. Le système d'information de Schengen, basé à Strasbourg, constituera, lorsqu'il sera pleinement opérationnel, une base de données permettant de prendre des mesures antiterroristes plus efficaces. S'il est ratifié comme prévu, l'accord devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1993.

c. *Conseil de sécurité des Nations Unies*

53. Fait sans précédent, dû à l'initiative de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, le

States, the United Nations Security Council on 21 January 1992 unanimously adopted Resolution 731 calling on Libya to hand over the two individuals held responsible for the Pan Am 103 bombing and to co-operate with France regarding the investigation into the UTA 772 bombing, and insisted that Libya "promptly, by concrete actions, prove its denunciation of terrorism". Since Libya refused to comply with this resolution, the Security Council on 31 March 1992 voted to impose economic sanctions, including an international air embargo on Libya (Resolution 748).

IV. Conclusions and proposals

54. As demonstrated by the replies to the questionnaire, since 1986 terrorism has continued to claim many lives both in Europe and elsewhere. In Council of Europe member states, the greatest number of casualties have been caused by domestic groups such as the IRA in the United Kingdom, the PKK in Turkey and ETA in Spain.

55. The most deadly single incidents were the result of Libyan terrorism. On 21 December 1988, Pan Am flight PA 103 was destroyed over Lockerbie in southern Scotland by a bomb. As already indicated, 259 passengers and crew died, as well as eleven residents of the small Scottish town.

56. Two Libyans have been charged with conspiracy, murder and contravention of the 1982 Aviation Security Act; Abdelbaset Ali Mohamed el Megrahi and Al Amin Khalifa Fhimah are the two accused. Megrahi is said to be a senior officer in Libya's intelligence services, as well as having links with the Libyan Arab Airlines. Fhimah is also alleged to have belonged to Libyan intelligence while being a station officer with Libyan Arab Airlines in Malta.

57. The Scottish law officer in the British Government, the Lord Advocate, has presented a detailed statement which alleges that these two men purchased timing devices from a Swiss company, and that these were tested in Libya, that they purchased plastic explosives in Malta between 1986 and 1988, and that they sought to obtain more timers from the company in Switzerland in 1988. They are accused of buying clothing and an umbrella in Malta in 1988, and of placing a suitcase containing this clothing, an umbrella and an improvised explosive device, on an Air Malta flight to Frankfurt, which was to be carried via Heathrow to New York.

58. The Pan Am aircraft flew over Lockerbie twenty-five minutes behind schedule. If it had been on time it would have exploded over the

Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité, le 21 janvier 1992, la Résolution 731 invitant la Libye à livrer les deux individus tenus pour responsables de l'attentat contre le vol Pan Am 103 et à coopérer avec la France dans l'enquête sur l'attentat contre le vol UTA 772, et demandant instamment à la Libye « d'apporter immédiatement une réponse complète et effective à ces demandes afin de contribuer à l'élimination du terrorisme international ». Comme la Libye a refusé d'appliquer cette résolution, le Conseil de sécurité a voté le 31 mars 1992 l'adoption de sanctions économiques à son encontre, parmi lesquelles un embargo aérien international (Résolution 748).

IV. Conclusions et propositions

54. Comme le montrent les réponses au questionnaire, le terrorisme a continué depuis 1986 à faire des victimes tant en Europe qu'au dehors. Dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, le plus grand nombre de décès est imputable à des groupes nationaux comme l'IRA au Royaume-Uni, le PKK en Turquie et l'ETA en Espagne.

55. Les attentats les plus meurtriers sont imputables au terrorisme libyen. Le 21 décembre 1988, l'appareil du vol PA 103 de la Pan Am a été détruit par une bombe au-dessus de Lockerbie, dans le sud de l'Ecosse. Comme on l'a vu, l'explosion a coûté la vie à 259 passagers et membres d'équipage, ainsi qu'à 11 habitants de la petite ville écossaise.

56. Deux Libyens ont été inculpés de conspiration, meurtre et violation de la loi de 1982 sur la sécurité de l'aviation; les deux inculpés sont Abdelbaset Ali Mohamed el Megrahi et Al Amin Khalifa Fhimah. Megrahi est, paraît-il, un haut fonctionnaire des services de renseignement libyens et a en même temps des liens avec les Libyan Arab Airlines. Fhimah semble également avoir appartenu aux services de renseignement libyens tout en étant agent au sol des Libyan Arab Airlines à Malte.

57. Le Procureur général écossais a présenté un exposé détaillé dans lequel il allègue que ces deux hommes ont acheté à une société suisse des dispositifs d'horlogerie, dispositifs qui ont été expérimentés en Libye; qu'ils ont acheté des explosifs à Malte entre 1986 et 1988, et qu'ils ont essayé d'obtenir d'autres dispositifs d'horlogerie auprès de la société suisse en 1988. Ils sont accusés d'avoir acheté des vêtements et un parapluie à Malte en 1988, et d'avoir placé une valise contenant ces vêtements, un parapluie et un dispositif explosif improvisé, sur un appareil d'Air Malta à destination de Francfort, qui devait poursuivre sa route vers New York via Heathrow.

58. L'appareil de la Pan Am survola Lockerbie avec vingt-cinq minutes de retard sur l'horaire. S'il avait été à l'heure, l'explosion se

Atlantic, and it would have been impossible to collect evidence. Scottish police searched an area of over 800 square miles, and among the debris they found a fragment of the Swiss timing device. It is alleged that the company only made twenty of these timers capable of detonating an explosive device, and that all of these were sold to Libyan Government agents.

59. A French magistrate had earlier ordered the arrest of six Libyan officials for their alleged involvement in another incident when a French flight, UTA 772, exploded over the Ténéré Desert in Niger killing 171 people.

60. The economic costs have been considerable. Apart from the direct damage caused, governments and private institutions in member states have been compelled, as result of the continued terrorist threat, to make considerable security arrangements to protect people and property. Not surprisingly, these measures entail a considerable cost. In addition thereto, there have been the economic effects of interferences with people's daily lives, such as the operation of public transport. On several occasions, the Rapporteur, as well as many other British parliamentarians, not to mention thousands of commuters, have suffered substantial delays as a result of bombs placed or reported at mainline rail terminals in London.

61. Although very little or no terrorist activity has taken place in the Council of Europe's new member states in central and eastern Europe, their authorities have expressed considerable concern about the possibility of such actions. The establishment of diplomatic and commercial installations of the western states and Israel have created a number of potential targets. Also, when these countries were socialist republics, several international terrorist organisations were based on their territories. Furthermore, counter-terrorist measures are not as developed as those in western countries and the lack of resources may hamper their development. In addition, rapidly increasing organised crime, the emergence of extremists on the political domestic scene, the presence of large numbers of illegal elements and deteriorating living conditions are all factors which could contribute to the emergence of political terrorism.

62. It would therefore appear essential that western Europe, in addition to its general assistance programmes, shares its considerable experience in combating terrorism with these new democracies. As the Schengen and TREVI groups have only a very limited geographical scope, the

serait produite au-dessus de l'Atlantique et il aurait été impossible de recueillir des preuves. La police écossaise a fouillé une zone de plus de 1 800 km², et parmi les débris elle a trouvé un fragment du dispositif d'horlogerie suisse. On pense que la société suisse n'a fabriqué que vingt de ces dispositifs capables de déclencher l'explosion et que tous ont été vendus à des agents du Gouvernement libyen.

59. Un magistrat français avait antérieurement ordonné l'arrestation de six fonctionnaires libyens supposés avoir été mêlés à un autre attentat, à l'occasion duquel un appareil français, vol UTA 772, avait explosé au-dessus du désert du Ténéré au Niger, ce qui avait provoqué la mort de 171 personnes.

60. Les coûts économiques ont été considérables. En dehors des dégâts directs causés par le terrorisme, les gouvernements et des organismes privés des Etats membres ont été obligés, parce que la menace terroriste demeure présente, de prendre des précautions de sécurité considérables pour protéger les personnes et les biens. Il n'est pas surprenant que ces mesures soient extrêmement coûteuses. Il faut mentionner en outre les effets économiques de la gêne occasionnée, dans la vie quotidienne des personnes, par exemple dans le fonctionnement des transports publics. En plusieurs occasions, le rapporteur, ainsi que de nombreux autres parlementaires britanniques, sans parler de milliers d'usagers quotidiens des transports, ont été longuement retardés parce que des bombes avaient été placées ou signalées dans des gares ferroviaires londoniennes.

61. Bien qu'aucune, ou presque aucune, activité terroriste n'ait eu lieu dans les Etats d'Europe centrale et orientale ayant récemment adhéré au Conseil de l'Europe, les autorités de ces Etats se sont déclarées extrêmement préoccupées par la possibilité d'actions de cette sorte. Les implantations diplomatiques et commerciales d'Etats occidentaux et d'Israël ont créé un certain nombre de cibles potentielles. En outre, quand ces pays étaient des républiques socialistes, plusieurs organisations terroristes internationales étaient basées sur leur territoire. Par ailleurs, les mesures anti-terroristes y sont plus sommaires que dans les pays occidentaux et le manque de ressources peut entraver leur mise en place. Il convient d'ajouter que l'augmentation rapide de la criminalité organisée, l'apparition d'extrémistes sur la scène politique nationale, la présence de nombreux éléments illégaux et la dégradation des conditions de vie sont autant de facteurs de nature à contribuer à l'apparition d'un terrorisme politique.

62. Il paraît donc essentiel que l'Europe occidentale, à côté de ces programmes généraux d'assistance, partage avec ces nouvelles démocraties sa très grande expérience de la lutte contre le terrorisme. Comme les groupes Schengen et TREVI n'ont qu'une portée géographique très

assertion of the Committee of Ministers that the Council of Europe would duplicate the former's activities is questionable. The Council of Europe is at present the only organisation bringing together member states from western, central and eastern Europe and it has considerable experience in the field of legal co-operation. The Committee of Experts on the Application of Penal Law to Acts of Terrorism, for instance, already considered in 1990 that there was need and scope for further Council of Europe action. With the Organisation's membership approaching thirty states in the near future, their arguments would appear to carry even more weight. The Committee of Ministers should therefore review its position and enable the Council of Europe to respond to these new challenges.

Reporting committee: Political Affairs Committee.

Budgetary implications for the Assembly: none.

Reference to committee: Recommendation 1024 (1986).

Draft resolution unanimously adopted by the committee on 10 September 1992.

Members of the committee: Mr Reddemann (*Chairman*), Sir Dudley Smith (*Vice-Chairman*) (*Alternate: Sir Anthony Durant*), Mrs Baarveld-Schlaman (*Vice-Chairman*), MM. Álvarez-Cascos (*Alternate: de Puig*), Antretter, Baumel, Björn Bjarnason, Bokov, Bratinka, Caro, Cem (*Alternate: Maruflu*), Cimoszewicz (*Alternate: Iwinski*), Espersen, Fahey (*Alternate: Nolan*), Lord Finsberg, MM. Fioret, Fiorini, Flückiger, Gabbuggiani, Galanos (*Alternate: Hadjidemetriou*), Mrs Haller, Mrs Halonen, MM. Hardy, Hellström, Irmer, Kelchtermans, König, Mrs Lentz-Cornette, MM. van den Linden, Machete, Martins, Masseret, Mimaroglu (*Alternate: Güner*), Moya, Oehry, Pangalos, Panov, Papadogonas, Psaila Savona, Schieder, Sebej, Seeuws, Šimko, Mrs Suchocka, MM. Szent-Iványi, Tarschys, Thoresen, N ... (*Alternate: Mezzapesa*).

N.B. The names of those members who took part in the vote are printed in *italics*.

See Recommendation 1199 (Standing Committee, 5 November 1992).

limitée, la position du Comité des Ministres selon laquelle le Conseil de l'Europe ferait double emploi avec leurs activités est contestable. Le Conseil de l'Europe est à l'heure actuelle la seule organisation qui réunisse des Etats membres d'Europe occidentale et d'Europe centrale et orientale et il possède une vaste expérience dans le domaine de la coopération juridique. Le Comité d'experts sur l'application du droit pénal aux actes de terrorisme, par exemple, considérait déjà en 1990 que la poursuite de l'action du Conseil de l'Europe était nécessaire et justifiée. Etant donné que l'Organisation groupera prochainement une trentaine de membres, ses arguments prennent encore davantage de poids. Le Comité des Ministres devrait donc revoir sa position et mettre le Conseil de l'Europe en mesure de réagir face à ces nouveaux défis.

Commission chargée du rapport: commission des questions politiques.

Implications budgétaires pour l'Assemblée: néant.

Renvoi en commission: Recommandation 1024 (1986).

Projet de recommandation adopté à l'unanimité par la commission le 10 septembre 1992.

Membres de la commission: MM. Reddemann (*Président*), Sir Dudley Smith (*Vice-Président*) (*Remplaçant: Sir Anthony Durant*), M^{me} Baarveld-Schlaman (*Vice-Présidente*), MM. Álvarez-Cascos (*Remplaçant: de Puig*), Antretter, Baumel, Björn Bjarnason, Bokov, Bratinka, Caro, Cem (*Remplaçant: Maruflu*), Cimoszewicz (*Remplaçant: Iwinski*), Espersen, Fahey (*Remplaçant: Nolan*), Lord Finsberg, MM. Fioret, Fiorini, Flückiger, Gabbuggiani, Galanos (*Remplaçant: Hadjidemetriou*), M^{me} Haller, M^{me} Halonen, MM. Hardy, Hellström, Irmer, Kelchtermans, König, M^{me} Lentz-Cornette, MM. van den Linden, Machete, Martins, Masseret, Mimaroglu (*Remplaçant: Güner*), Moya, Oehry, Pangalos, Panov, Papadogonas, Psaila Savona, Schieder, Sebej, Seeuws, Šimko, M^{me} Suchocka, MM. Szent-Iványi, Tarschys, Thoresen, N ... (*Remplaçant: Mezzapesa*).

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en *italique*.

Voir Recommandation 1199 (Commission Permanente, 5 novembre 1992).

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

30 October 1992

Doc. 6669
Corrigendum

**CORRIGENDUM
TO THE REPORT**

**on the fight
against international terrorism in Europe**

(Rapporteur: Mr HARDY,
United Kingdom, Labour)

In the light of further information received, the Rapporteur wishes to make the following changes to his report:

Paragraph 47:

Several member states have set up, or are making use of existing special forces...

Paragraph 51:

The TREVI ... was set up in 1975 at the initiative of the United Kingdom at a meeting of the European Council held in Rome. Its name initially derives from the Trevi fountain in that city.

Add: TREVI draws together the ministers who, within each country of the European Community, are responsible for counter-terrorism and other police matters. In the United Kingdom this is the Home Secretary. The presidency of TREVI follows the same six-monthly sequence as the presidency of the Community, but TREVI is not a formal Community institution. Meetings are held at various levels — working group, senior official and ministerial — and there is a full cycle of meetings in each presidency. Additional meetings, conferences and seminars on specific topics are also held, some on a regular basis.

There are four TREVI working groups:

— Working Group I: counter-terrorism;

— Working Group II: police training, police equipment, public order and scientific and

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

30 octobre 1992

Doc. 6669
Corrigendum

**CORRIGENDUM
AU RAPPORT**

**sur la lutte
contre le terrorisme international en Europe**

(Rapporteur: M. HARDY,
Royaume-Uni, travailliste)

A la lumière de nouvelles informations reçues, le rapporteur souhaite apporter à son rapport les modifications suivantes:

Paragraphe 47:

Plusieurs Etats membres ont mis en place, ou utilisent des forces spéciales existantes,...

Paragraphe 51:

Le Groupe TREVI ... a été créé en 1975 à l'initiative du Royaume-Uni lors d'une réunion du Conseil de l'Europe tenue à Rome. Il tient son nom de la fontaine de Trevi située dans cette ville.

Ajouter: Le Groupe TREVI réunit les ministres qui, dans chaque pays de la Communauté européenne, sont chargés de la lutte contre le terrorisme et d'autres questions de police. Au Royaume-Uni, c'est le ministre de l'Intérieur. La présidence du groupe se renouvelle tous les six mois, selon la même succession que le Président de la Communauté, mais le groupe n'est pas une institution communautaire officielle. Ses réunions se tiennent à différents niveaux — groupe de travail, hauts fonctionnaires et ministres — et il y a un cycle complet de réunions au cours de chaque présidence. Des réunions, conférences et séminaires supplémentaires, consacrés à des sujets spécifiques, ont également lieu, parfois sur une base régulière.

Le Groupe TREVI comprend quatre groupes de travail:

— Groupe de travail I: lutte contre le terrorisme;

— Groupe de travail II: formation de la police, équipement de la police, ordre public et

technical matters; supervision of a programme of *ad hoc* seminars on special issues;

— Working Group III: drug trafficking and other organised crime;

— Working Group IV: examining the implications for law enforcement of the completion of the Single Market after 1992, and ways of improving police co-operation across the whole range of crime.

Each of these groups reports to senior officials who in turn report to ministers at the end of each six monthly cycle.

Paragraph 52:

Add: It is hoped that the Schengen Information System will develop into a European information system extending to all member states and covering also migration and customs issues. Such a system should of course be in conformity with pertinent international instruments including the Convention for the Protection of Individuals with Regard to Automatic Processing of Personal Data, prepared at the Council of Europe and concluded in Strasbourg on 28 January 1981 (European Treaty Series, No. 108).

Paragraph 56:

Warrants have been issued for the arrest of two Libyans who are suspected of conspiracy, murder and contravention...

questions scientifiques et techniques; supervision d'un programme de séminaires *ad hoc* sur des problèmes particuliers;

— Groupe de travail III: trafic de drogues et autres formes de criminalité organisée;

— Groupe de travail IV: de la mise en place du Marché unique après 1992 pour l'application de la loi, et moyens d'améliorer la coopération policière dans tous les domaines de la criminalité.

Chacun de ces groupes fait un rapport à des hauts fonctionnaires qui, à leur tour, font un rapport aux ministres à la fin de chaque cycle de six mois.

Paragraphe 52:

Ajouter: On espère que le système d'information de Schengen deviendra un système d'information européen englobant tous les Etats membres et couvrant également les questions de migration et de douane. Un tel système devrait évidemment être en conformité avec les instruments internationaux pertinents, y compris la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, élaborée au Conseil de l'Europe et conclue le 28 janvier 1981 à Strasbourg (Série des traités européens, n° 108).

Paragraphe 56:

Des mandats d'arrêt ont été délivrés contre deux Libyens soupçonnés de conspiration, meurtre et violation...